



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE
DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

FLEUR PELLERIN
MINISTRE DELEGUEE
AUPRES DU MNISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF,
CHARGEE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES,
DE L'INNOVATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, le 16 janvier 2014
N°864

Signature du Contrat de présence postale territoriale entre l'Etat, La Poste et l'Association des Maires de France (AMF)

A l'occasion du séminaire stratégique tenu par les membres du conseil d'administration de La Poste, Arnaud MONTEBOURG, ministre du Redressement productif, et Fleur PELLERIN, ministre déléguée chargée des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Innovation et de l'Economie numérique, ont officialisé le contrat de présence postale territoriale.

Ce nouveau contrat permet de consolider la mission d'aménagement du territoire de La Poste, grâce notamment aux 17000 points de contact qu'elle déploie partout dans le territoire, avec des efforts engagés en faveur de la présence dans les zones urbaines sensibles et dans les départements d'Outre-mer.

Ce contrat répond également à de nouvelles demandes avec des problématiques telles que l'adaptation des horaires aux attentes des usagers, le renforcement de l'intégration des services postaux dans des espaces mutualisés de services publics ou l'équipement numérique des agences communales.

Les ministres ont, par ailleurs, souhaité sensibiliser les membres du conseil d'administration sur la transformation du groupe accélérée par le numérique. *"Le plan stratégique doit être l'occasion pour La Poste de prendre le virage numérique qui assurera l'avenir du groupe. Le numérique est une formidable opportunité pour construire la nouvelle Poste".*

Contact presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG - Marianne ZALC-MULLER – 01 53 18 45 13
Cabinet de Fleur PELLERIN – Emilie GARGATTE – 01 53 18 41 00